

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 42 (1980)
Heft: 9

Rubrik: Peut-on se passer de dispositifs de sécurité pour tracteurs? : Un exemple observé dans la pratique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Peut-on se passer de dispositifs de sécurité pour tracteurs ?

Un exemple observé dans la pratique

Un certain agriculteur se présenta à l'Office cantonal du service consultatif de machinisme agricole en vue d'obtenir l'autorisation de monter, sur un tracteur en cours de livraison, un dispositif de protection rabattable contre retournements accidentels. Selon une ordonnance fédérale, le conseiller en machinisme agricole cantonal est en effet en mesure d'autoriser des dispositifs de sécurité rabattables en cas de bâtiments agricoles trop bas ou de cultures fruitières intensives.

L'agriculteur en question pouvait se prévaloir de ces deux motifs, car il produisait des fruits et le plafond de son aire bétonnée n'avait qu'une hauteur de 2,05; mais le conseiller technique fut informé par l'agence générale que leur client avait commandé un modèle de tracteur pour lequel il n'existe pas de dispositifs de sécurité rabattable approuvé officiellement. L'agriculteur acheta alors le tracteur équipé d'un arceau de sécurité non-rabattable qui fut

sanctionné lors de sa présentation à l'Office cantonal de la circulation routière et le démonta ensuite en admettant qu'il était superflu.

A quelles suites pouvait-on s'attendre?

Le conducteur aurait certainement été frappé d'une amende en cas de contrôle de la police. Peu importe; après tout, une petite dépense est vite oubliée! Elle aurait cependant été beaucoup plus considérable en cas d'accident, sans compter que l'assurance concernée aurait certainement réduit le montant de l'indemnité. De plus, une telle manière d'agir est une faute grave et impardonnable, et l'agriculteur aurait dû être mis en garde par le vendeur du tracteur. Toute firme devrait d'ailleurs être en mesure d'offrir des dispositifs de sécurité rabattables, approuvés officiellement. Cela devrait être bientôt le cas si tous les clients continuent d'insister sur ce point.

Trad. H.O.

vm

La lutte contre les limaces grâce à un nouveau principe actif

Jusqu'à présent, tous les produits pour combattre les limaces contenaient le même principe actif, le Métaldéhyde. Seule la concentration de ce composant variait d'un produit à l'autre. Chez les limaces, l'action du Métaldéhyde provoque un excès de sécrétions muqueuses, puis, comme conséquence directe, un dessèchement successif. Suivant le genre de limaces, le degré d'efficacité est satisfaisant.

Depuis le début de cette année, un nouveau produit contenant un nouveau principe actif, supérieur à beaucoup d'égards au produit traditionnel, se trouve sur le marché suisse. MESUROL, un produit de la maison Agroplant SA, à Zollikofen, s'est im-

posé et a fait ses preuves dans de nombreux pays déjà. Les avantages de cette nouvelle spécialité à base de Mercaptodiméthure sont indiscutables.

Effet attractif et stabilité à la pluie

L'excellente stabilité à la pluie et l'effet attractif encore jamais atteint (supérieur au Métaldéhyde jusqu'à 40%) sont les avantages décisifs de MESUROL.

Ampleur et degré de l'action

MESUROL combat toutes les limaces qui se rencontrent chez nous, et même les espèces, comme la petite limace de rosée,